

Association de Sciences Régionales de Langue Française

XLVème colloque de l'ASRDLF

Du 25, 26 et 27 août 2008

A l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)
Rimouski, Québec (Canada)

Sous le thème

« Territoires et action publique territoriale :
nouvelles ressources pour le développement régional »

Les spécificités limitatives de la culture marocaine dans les SPL du Sud
Cas de la dinanderie de Fès, de la poterie de Safi et de la marqueterie d'Essaouira

Abderrahmane BELLALI¹
Doctorant 3^{ème} Année
UMR PACTE Territoires
Université Grenoble I

¹ *Abderrahmane Bellali est doctorant en 3^{ème} année à l'UMR PACTE Territoires Université de Grenoble I Institut de Géographie Alpine Cité de territoires, 14, bis Avenue Marie Reynoard. 38100 Grenoble.

Adresse personnelle : 12, Rue Ibnou Jabir, quartier Aïn-Diab 20050 Casablanca – Maroc.

Dernier diplôme :

Diplôme d'Etudes Approfondies en Economie Politique Internationale Université UPMF Grenoble II

Situation professionnelle : Consultant Senior en diagnostic des firmes industrielles, en stratégie industrielle et en analyse des grands secteurs industriels (Métallurgie, Plasturgie, Textile, Sous-traitance industrielle) et fournisseur d'assistance technique aux organismes internationaux.

Travaux et proposition de communication en vue du prochain colloque de l'ASRDLF en août 2008: « *les spécificités limitatives de la culture marocaine dans les SPL du Sud : cas des secteurs de la dinanderie, de la poterie et de la marqueterie* »

RESUME

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'un travail doctoral sur le rapport de l'artisanat marocain avec la modernité qui est à l'évidence au cœur de la transition que vit le Maroc. Elle porte sur la dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale dans les territoires de la Médina de Fès, de Safi et d'Essaouira, où les systèmes de production artisanaux, locaux, ont des racines profondes et structurent l'organisation spatio-économique.

Après avoir défini le territoire comme un espace-lieu doté d'une histoire socio-économique et culturelle, d'institutions propres dans lequel il se construit des ressources, un espace dynamisé et développé par les acteurs économiques, sociaux et institutionnels, où les acteurs façonnent et construisent des ressources spécifiques et développent entre eux une synergie, elle entend développer une réflexion engagée sur le lien entre Culture et Ressources en terme de développement local, tout en sachant que la Culture est une réalité supérieure qui s'impose aux groupes et les conditionne.

Sans négliger le fait que la culture naît et se développe sur un territoire, le questionnement porte particulièrement sur l'analyse de l'existence de ses effets d'inertie dans les logiques territoriales. L'analyse tente de vérifier et de justifier les hypothèses que nous émettons quand nous affirmons que la culture, en tant que telle, entrave la trajectoire des structures artisanales, du fait qu'elle prolonge ses racines dans l'histoire et se perpétue d'une génération à une autre, en sauvegardant les mêmes techniques, les mêmes procédés de fabrication, résultat d'un progrès lent et cumulatif. Le but du présent travail est justement de démontrer que la culture n'est pas toujours un élément essentiel des processus d'innovation et de création sur les territoires comme on l'affirme, mais qu'elle peut aussi être un facteur de blocage.

Mots clés : *territoire, construction territoriale, ressource spécifique, ressource territoriale, culture, patrimoine, géographie culturelle.*

Abstract

This contribution forms part of research for a doctoral thesis on the relation of Moroccan handicrafts to modernity which clearly lies at the heart of the transition that Morocco is undergoing. It takes as its theme the evolution of handicraft undertakings in the territories of the Medina of Fez, Safi and Essaouira where local handicraft production has deep roots giving structure to spatio-economic organization.

Having defined the territory as a place with a socio-economic and cultural history and its own institutions where resources are built up a space given vitality and developed by the economic social and institutional operators where those operators shape and construct specific resources and develop a synergy, this contribution seeks to put forward a view on the link between “culture” and “resource” in terms of local development, bearing in mind that culture is a deeper reality binding on and affecting the groups.

Without neglecting the fact that culture arises and develops in a territory, the investigation concerns in particular the analysis of possible inertia resulting at territorial level. The analysis attempts to verify and justify the hypothesis that culture as such is an obstacle to the trajectory of handicraft structures because its roots extend back into history and it is perpetuated from one generation to the next conserving the same techniques, the same procedures of production which are the result of a slow and cumulative progress. The aim of the present work is precisely to demonstrate that culture is not always an essential element of the processes of innovation and creation in the territories, as is often asserted, but that it can also be a blocking factor.

Key words: *territory, territorial construction, specific resource, territorial resource, culture, heritage, cultural geography.*

PREAMBULE

Le secteur de l'artisanat au Maroc emploie 2 millions de personnes et fait vivre 10 millions de Marocains, aussi, a-t-il un impact sur les volets économique, culturel et social. Il a été marginalisé par les différents gouvernements marocains malgré son importance. On pourrait noter plusieurs périodes caractérisées par une attention particulière au secteur : les premières, extrêmement importantes dans les années 70 où ont été lancés les complexes artisanaux et les cités de l'artisanat et où des gros moyens ont été mis en place. Les secondes périodes furent des périodes de rupture. La continuité de l'action a été freinée, même au niveau des responsables qui ne dépassaient pas deux années à leur poste.

On assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt pour le secteur, où pour la première fois le gouvernement a une vision, un cadre, un cap. On parle de deux milliards d'euros à l'horizon 2015 comme chiffre d'affaires à générer par le secteur.

Cependant, on peut arriver à encourager les mono-artisans à grandir en ayant une activité plus organisée, les aider à préparer leur mutation. On peut rechercher de pérenniser l'augmentation de leur revenu, on peut développer une stratégie travaillant simultanément sur la production, la promotion et la commercialisation, mais qui peut formuler des stratégies de développement dans ces territoires du Sud et parler d'atteindre des buts visibles associés au développement matériel de l'hémisphère Nord ? Qui peut décider ce qui est positif ou négatif dans un contexte à forte portée culturelle comme celui de l'artisanat ? Qui peut concevoir une planification du développement comme une manière de « rattraper la modernité » en évitant de prendre en considération les systèmes de valeurs, les coutumes liées aux croyances spirituelles, et imposer des normes culturelles des « Institutions internationales de Développement » comme si elles avaient une sorte de validité universelle ?

Nous sommes venus à constater que cette approche du développement nécessite d'emprunter des chemins différents pour améliorer le bien-être humain et qu'aucun programme ne peut apporter des résultats positifs et durables s'il n'est pas fermement ancré dans les normes et les valeurs culturelles de la société en question. Notre culture nous dit que nos activités économiques ne peuvent être séparées de la vie sociale et religieuse et ne peuvent être réduites à l'économie. C'est pour cela que nous avons été amenés à nous interroger sur les effets limitatifs de notre culture dans le développement territorialisé. Notre hypothèse de base est d'apprécier l'influence du milieu sociétal dans ces organisations artisanales.

INTRODUCTION

La communication s'intéresse à la fois aux formes d'industrialisation localisée présentant les caractéristiques d'un *système de production local*² et à *l'incidence de la culture* du pays sur ces agglomérations artisanales. Au Maroc, ces regroupements s'observent dans les vieux centres urbains, comme Fès, Safi ou Essaouira, lieux où se concentrent des traditions commerciales et artisanales, ainsi que des savoir-faire ancestraux transmis de génération en génération. Elles sont essentiellement visibles dans les domaines souvent « flous » et difficiles à expliquer par l'économie standard. Il s'agit, par exemple, du secteur informel et surtout dans des domaines où l'émergence d'une multitude de micro-entreprises qui d'une manière hybride ou syncrétique, croissent, évoluent et créent des dynamiques territorialisées.

Une des caractéristiques particulières de ces activités socio-économiques est qu'elles sont fortement ancrées dans l'histoire de leurs territoires, ce qui laisse supposer qu'une des sources de leur vitalité et de leur efficacité d'antan, réside dans les valeurs socio-culturelles locales, voire dans leur culture et leur patrimoine. Cependant, en analysant bien ces dernières, on constate que parmi la multitude d'unités de petites tailles, seulement quelques unes sont dynamiques et pourraient représenter un réel potentiel. Or depuis plusieurs décennies, ces villes montrent des signes d'essoufflement et une dégradation globale de ces micro-entreprises artisanales s'installe, et aujourd'hui, il est difficile d'imaginer un jour, voir ces systèmes de production localisés artisanaux se détacher de l'image de production à faible qualité et de rayonner à l'international, à l'instar des systèmes de production locaux du textile de la ville de Prato en Italie, aujourd'hui leaders dans le monde par leur capacité d'innovation et de recherche.

L'analyse de ces réseaux d'unités artisanales regroupées sur un même territoire et structurées autour d'un même métier, d'une même spécialité, nous renvoie à l'idée du *paradigme du système productif local*. Ce concept suggère d'une part, un ensemble d'activités diversifiées établissant entre elles une relation permanente et se soutenant mutuellement et pour une autre part une série d'avantages inhérents aux échanges d'information, à la communication et aux contacts personnels, directs, rapides, des face à face entre les acteurs qui augmentent les avantages d'une localisation des activités. On découvre là des effets d'économies externes d'agglomération dus à la proximité spatiale qui sont gratuits et que se rendent mutuellement les unités productives, résultant de leur action sur l'environnement à savoir : réduction de coûts de transactions, formation de la main-d'œuvre, circulation de l'innovation, fortement ancrées dans le territoire reposant sur des structures historiques et sociales.

² Système de production locale (SPL) : des nouvelles pratiques de développement fondées sur des entreprises de petites tailles, industrielles ou artisanales, s'adonnant à des activités similaires ou proches et regroupées dans un même espace géographique. Ces regroupements spatiaux de petites entreprises, exerçant des activités liées entre elles, forment ce qu'on appelle aujourd'hui « des systèmes de production local ou localisée » (SPL), terme générique recouvrant une grande variété de trajectoires et de modèle de développement allant des « districts marchands » jusqu'aux « milieux innovateurs » (au sens de Maillat et Perrin, 1992) ainsi que l'ont souligné Courlet et Garofoli (1995).

Hormis tous ces effets, il n'est pas avéré que l'ensemble de ces interdépendances fonctionnelles entre unités artisanales, favorise inconditionnellement une ouverture aux échanges et aux dynamiques d'innovation. La pertinence du *concept du système productif local* peut même être finalement contestée ou du moins ébranlée et la cohérence sectorielle qui est au centre de la dynamique, créer des facteurs de blocages qui entraveraient la capacité d'évolution ; car jusqu'ici, il n'est pas prouvé et il est difficilement vérifiable que les unités artisanales se développent, innove parce qu'elles appartiennent à un *système productif localisé*. Il convient alors de délimiter la part du dynamisme des SPL qui dépasse la simple agglomération d'effets individuels et approfondir les conditions d'évolution des coordinations.

Il est constaté par certains auteurs comme Nadvi et Schmitz (1998), que c'est précisément l'implication du milieu sociétal qui est controversée dans les systèmes de production locaux du Sud arguant que, si des entrepreneurs innovateurs rompant avec les traditions artisanales et l'horizon local du marché pour s'ouvrir aux technologies, aux marchés internationaux, aux capitaux étrangers, il y a rupture avec le milieu sociétal et les possibilités de faire émerger le territoire sont compromises. En effet, l'extérieur n'est pas seulement un marché où sont puisés les entrants et où sont vendus les biens, c'est aussi une source de technologies, de connaissances, d'innovations et tout usage de ressources externes réduirait alors d'autant les capacités endogènes du local, sa performance et sa capacité de produire du territoire. Ce qui revient à dire que tout changement social s'accompagne d'une transformation culturelle capable d'affecter la forme, le contenu des institutions, le système des valeurs et l'expression de la création artistique. En abondant dans le sens de la réflexion de ces auteurs, nous verrons si l'articulation avec l'extérieur, des SPL du Sud ne porte pas des spécificités limitatives.

Face au constat de Nadvi et Schmitz, la question serait de savoir si la culture, les valeurs socio-culturelles, le patrimoine industriel et immatériel qui participent au processus de spécification de ces systèmes de production locaux et qui sont à l'origine de leur vitalité ne constituent pas aujourd'hui un frein puissant dans leur mutation possible?

Deux raisons plaident principalement en faveur de ce questionnement de la culture en terme de frein ou d'entrave aux changements :

- La première est de savoir pourquoi l'artisan marocain est encore resté confiné dans la répétition inlassable des mêmes gestes et la production des mêmes articles qu'il écoule de la même façon, conduisant à abâtardir l'article artisanal lui-même ?

- La seconde est d'apprécier l'influence du milieu sociétal dans ces SPL, qui sont souvent affectés par divers facteurs de fragilité que les analyses ont souvent tendance à sous-estimer.

Ces facteurs sont souvent liés aux risques inhérents à la reproduction de rapports sociaux archaïques, mais aussi à l'internationalisation de l'économie et aux processus de recomposition de la division internationale du travail, (DIT). Dans le premier cas, se pose la question de savoir dans quelle mesure le lien social qui donne sa cohésion au SPL pourra se maintenir sous la pression non seulement de revendications sociales mais aussi des processus plus ou moins inéluctables d'harmonisation des législations sociales et des modes de vie. Dans le second cas, se forme l'hypothèse selon laquelle la stratégie de développement pensée en termes exclusifs de « développement endogène » se trouverait en porte-à-faux du fait de l'intégration des territoires à la division internationale du travail DIT, intégration qui s'accélère sous l'effet de la mondialisation de l'économie.

Dans une première partie, en premier lieu, nous allons vérifier si les trois SPL de Fès, Safi, Essaouira, que nous nous apprêtons à étudier et qui sont définis comme des espaces-lieux dotés d'une histoire socio-économique, culturelle, des espaces dynamisés et développés par les acteurs économiques, sociaux et institutionnels où les acteurs façonnent et construisent des

ressources spécifiques et développent entre eux une synergie, sont des ensembles d'activités interdépendants techniquement, économiquement organisés, territorialement agglomérés.

En seconde lieu, confirmer la raison majeure qui explique cette homostasie, c'est-à-dire cet immobilisme alors que l'environnement est changeant, ce qui peut justifier cet attachement à la tradition et aux pratiques populaires.

Dans une seconde partie, *dans un premier temps*, nous entendons développer une réflexion engagée sur le lien entre Culture et Système de production localisée, en terme de développement local, tout en sachant que la Culture est une réalité supérieure qui s'impose aux groupes et les conditionne. Le territoire appartient à une communauté constituée qui y fait référence quand elle souhaite s'identifier. La communauté a besoin de se référencer au lieu dans lequel elle vit pour exister. Ainsi, la culture est mobilisée pour expliquer le support identitaire du territoire : Souk³ « Essaffarines »⁴, Souk « Fekharrines »⁵, Souk « Ennajarines »⁶, ainsi le territoire est nommé, son toponyme est révélateur de l'histoire de territoire : il renseigne sur l'origine de la création des lieux, les groupes qui se sont succédés, sur leurs aspects culturels et sociologiques, leur dimension symbolique, leurs valeurs identitaires.

Sans négliger le fait que la culture naît et se développe sur un territoire, le questionnement porte particulièrement sur l'analyse de l'existence de ses effets d'inertie dans les logiques territoriales. Nous tenterons *dans un second temps*, de vérifier et justifier les hypothèses que nous émettons quand nous affirmons que la culture, en tant que telle, entrave la trajectoire des structures du SPL, du fait qu'elle prolonge ses racines dans l'histoire et se perpétue d'une génération à une autre, en sauvegardant les mêmes techniques, les mêmes procédés de fabrication, résultat d'un progrès lent et cumulatif ; quand nous avançons que la culture n'est pas toujours un élément essentiel des processus d'innovation et de création sur les territoires comme on l'affirme, mais qu'elle peut aussi être un facteur de blocage, elle est perçue comme une variable indépendante agissant sur la sphère économique politique ou sociale.

Il est opportun que nous puissions définir la culture, car ce qui se passe dans le registre des relations humaines et sociales, des processus de décisions, du jeu des acteurs... est surdéterminé par la relation à la société et à la culture. La culture est la somme des comportements et des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulés par les individus durant leur vie. C'est un héritage transmis d'une génération à la suivante. Son contenu peut apparaître original mais les mêmes composantes se retrouvent : même langue, mêmes codes de communications, habitudes similaires. Les artisans possèdent un stock de techniques de productions et de procédures de régulation sociale qui entretiennent la vie de la corporation. C'est en définitif l'ensemble des rapports sociaux, constitutifs d'une identité collective et différenciée. C'est donc elle qui leur permet de s'adapter aux conditions changeantes et d'innover, par conséquent elle est facteur de production, au même titre que la cognition, dans le territoire, espace défini, avec des frontières, où des logiques d'organisation construisent les ressources de développement. La place de la culture est centrale dans la définition du territoire, que ce soit pour le nommer, le délimiter, le structurer, la dimension culturelle est toujours présente.

³ Souk signifiant marché prendrait les sens de territoire

⁴ « territoire des dinandiers »

⁵ « territoire des potiers »

⁶ « territoire des menuisiers »

En conclusion, l'orientation de cette étude, explique une part importante du travail empirique que nous menons actuellement. La théorie avancée stipule que la culture a un impact sur l'économie du territoire par le biais des comportements individuels. Ceux-ci sont certainement à l'origine de la productivité plus ou moins élevée des individus. Il va sans dire que d'autres effets véhiculés par la religiosité, l'honnêteté, l'éthique et des effets additionnels qui s'exercent au travers de l'épargne, de l'ouverture des individus vis-à-vis de l'étranger agissent aussi sur l'économie territoriale, pour la simple raison que ces systèmes de production localisés sont empreints d'un sens profond d'identité sociale fondée sur des normes partagées ou des notions de ce qu'est la communauté et qui s'appuient sur les identités ethniques, religieuses, régionales ou culturelles.

PREMIERE PARTIE

1. Origine et histoire de l'artisanat au Maroc

L'artisanat au Maroc constitue une construction historique originale issue de pressions corporatistes presque séculaires. Avant le protectorat⁷, l'activité entrepreneuriale était essentiellement le fait des corporations d'artisans et commerçants avec une connotation communautaire et familiale. La corporation régissait les rapports entre ses membres en fixant les conditions d'entrée, les barrières étaient très fortes, on entrait par cooptation ce qui faisait que la concurrence interne était régulée et réduite au minimum⁸. A partir de là, est né un esprit de corps et des comportements conservateurs, avec pour conséquence que la notion de concurrence n'a jamais fait partie de la représentation collective de l'entreprise au Maroc, à l'indépendance⁹.

L'artisanat a très certainement joué jusqu'au début des années 1950, le rôle moteur de l'économie urbaine puisqu'il produisait les articles dont la population avait besoin.

En liaison avec les contraintes des échanges internationaux, il est apparu que l'artisanat ne pouvait pas continuer de vivre en autarcie. Les difficultés de transport et de communication, l'absence de système technique permettant une production en grande série empêchent l'extension de la production du fait de la concurrence des articles manufacturés importés. La tradition du compagnonnage dans l'organisation du travail freine cependant les logiques de production en grande série, le voilà installé dans le marasme et la précarité au fur et à mesure que la concurrence des produits industriels augmentait et que les habitudes de consommation de la population, changeaient.

On peut distinguer dans l'histoire de l'artisanat au Maroc trois grandes périodes, au cours desquelles les logiques d'organisation de l'espace sont différentes. La première période est marquée par l'importance des regroupements. L'espace est organisé autour des groupements urbains. Ces regroupements fonctionnent en quasi autarcie, les acteurs économiques trouvant dans leur environnement proche les ressources et les débouchés nécessaires à leur activité.

⁷ Le traité de Fès en 1912 établit le protectorat français sur le territoire marocain. L'Espagne obtient une zone nord (le Rif) et une zone sud (Ifni).

⁸ Les questions de concurrence et de conflits d'intérêt se réglaient sur la base du consensus.

⁹ En 1956, l'indépendance du Maroc est proclamée. En 1957, le Maroc est érigé en royaume.

L'activité est organisée autour de complexes territoriaux : Souk « Essamarrines »¹⁰, souk « Essaffarines »¹¹, souk « Fekharrines »¹², souk « Ennajarines »¹³, etc.

Le regroupement artisanal a des racines profondes et structure l'organisation spatio-économique. Progressivement, la première et la seconde période, font naître de nouveaux secteurs, elles transforment l'organisation productive, élargissent les perspectives spatiales des acteurs et modifient leur mode d'insertion dans l'espace. Le mouvement a surtout permis la mécanisation des procédés de fabrication, il a commencé dès le début de 1930, initié par le secteur des huileries semi-industrielles, puis s'est étendu dans les années 1940 aux secteurs textile et celui des métaux. La Deuxième Guerre Mondiale ayant isolé le Maroc, l'artisanat a été le grand pourvoyeur des produits industriels, répondant ainsi à la demande des civils mais aussi à celle plus importante des armées sur place. La dynamique s'est poursuivie vers les années 1950 et s'est renforcée au fur et à mesure que le Maroc s'industrialisait, l'utilisation de la machine se généralisait dans la plupart des métiers. L'introduction du tour à repousser a contribué fortement au développement de la dinanderie des plateaux, services à thé, bouilloires, samovars etc...mettant fin aux importations séculaires des articles anglais et s'ouvrant par la même occasion le marché algérien et tunisien. Ce développement s'est accompagné d'effets d'externalisation, ainsi de petits ateliers de sous-traitance de tournage, fraisage, repoussage, polissage et de traitements de surface (nickelage, argenture, dorure) virent le jour. Il en est de même pour l'avènement du tour du potier en poterie ou du tour à bois en menuiserie / ébénisterie.

Enfin, la troisième période, début de la seconde moitié du XXe siècle a vu l'économie traditionnelle de l'artisanat être dominée par d'autres logiques de concentration industrielles et d'automatisation des procédés de production autorisant la mise en œuvre des principes tayloriens et fordistes d'organisation du travail. Les perspectives du passage au stade industriel de l'artisanat étant quasi-nulles, ce dernier fut progressivement étouffé par la logique de la division spatiale du travail. L'artisanat connaît alors, des difficultés dues à la désarticulation des souks spécialisés et à la production industrielle.

La « double personnalité » de l'artisanat s'affiche alors clairement, une partie de son identité est devenue extravertie tournée vers l'extérieur lorsqu'il a commencé à mécaniser les procédés de fabrication et passer au stade industriel, et l'autre est restée « introvertie » c'est-à-dire conservatrice, paternaliste voire féodale.

2. Spécificité et typologie du SPL artisanal marocain

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de l'artisanat dans le temps, il est impératif de s'attacher à bien définir ce qu'est l'artisanat dans les trois secteurs de la dinanderie, poterie et marqueterie, de notre étude.

Est considéré comme *artisanat de production* toute activité qui se base essentiellement sur le travail mécanisé, exercé d'une manière principale et permanente et consistant à transformer les matières premières en produits finis ou semi-finis. A ce niveau, il est essentiel de distinguer *l'artisanat de production d'art* à utilisation spécifique (décoration, cérémonies occasionnelles) destiné au tourisme, à l'exportation et *l'artisanat de production marchande* destiné aux classes socio-économiques à faible pouvoir d'achat, produisant des biens à usage courant associés à des besoins fondamentaux. *L'artisanat de sous-traitance* concerne toute prestation de service rémunérée dans les deux types d'artisanat précités, organisé selon un

¹⁰ « Cloutiers »

¹¹ « Dinandiers »

¹² « Potiers »

¹³ « Menuisiers »

mode d'organisation fordiste qui obéit beaucoup plus aux conditions qu'aux exigences de la rationalité moderne. *L'artisanat de réparation* qui constitue une activité d'entretien de tous genres (plomberie, électricité, froid, mécanique) et qui s'étend principalement en milieu urbain. Il peut être à caractère industriel, on peut le considérer à mi-chemin entre l'artisanat de production et l'artisanat de service où l'on trouve des artisans installateurs qui complètent ou réalisent des équipements à partir de composants issus de la production ou des opérations de finition (peinture, vitrerie, installation électrique...) Il y a lieu de distinguer l'unité de production artisanale localisée et l'unité de production non localisée en ce sens que le premier type regroupe toute organisation de production disposant d'un local à usage professionnel ou un local à usage mixte (Foundouk), le second type concerne toutes les unités de production qui exercent dans un local à usage non professionnel, ou à domicile, voire ambulants.

2.1 Les acteurs du SPL artisanal

En ce qui concerne les acteurs du secteur de l'artisanat, les artisans à travers l'histoire, ont créé une institution socio-économique qui est à l'origine de toutes les normes et règles. Aussi, relève-t-on la prédominance d'une convention domestique qui régule le secteur dès l'aube de la civilisation arabo-musulmane, sur la convention professionnelle introduite par l'Etat. Avec l'avènement de l'Islam, c'est l'organisation corporative de la « Hisba », institution d'inspiration religieuse au départ, devenant politique qui aura une tâche de police économique, de surveillance des corporations et de répression de fraudes. Son représentant appelé « Mouhtassib » (prévôt)¹⁴ qu'on trouve dans chaque ville constitue la pièce maîtresse de l'installation corporative. Il est directement nommé par Dahir (Décret royal), entièrement responsable du respect scrupuleux des normes afférents à la qualité, aux prix, aux unités de poids et mesures, aux conditions de travail et de rémunération. Il veille à la stabilité du règlement intérieur du secteur de l'artisanat dans la ville où il est nommé. En cas de conflit il fait référence à « l'Amine » genre de syndic ou superviseur que l'on trouve dans chaque branche d'activité. L'Amine est élu par les maîtres artisans de la même profession ; les critères de choix sont une bonne conduite sociale, une grande connaissance des secrets du métier, le bon maniement du verbe, de l'écriture, et de la connaissance du Coran. Il est choisi à vie par les artisans, il peut démissionner ou être remplacé par un autre reconnu meilleur. Sa fonction est de veiller à l'application de la coutume et du « Orf » ensemble de coutumes et de tradition connu par tout le monde, et de régler les conflits entre les artisans et les conflits entre ces derniers et les particuliers ou les autres artisans des autres activités. Il ne reçoit pas de rémunération en contre partie.

Chaque métier artisanal a son syndic ou « Amine » qui est investi de diverses fonctions de confiance ; c'est le maillon important de la chaîne artisanale entre les acteurs du secteur et les autorités. Toute transmission d'actes et messages aux artisans se fait par son intermédiaire et de celui de leur représentant à la Chambre d'artisanat.

Le « Maâlem el Kabir » le grand maître artisan est le chef de l'unité artisanale, il peut être gérant unique ou gérant délégué par des « bailleurs de fond ». Il a la charge d'initier des affaires de les négocier avec les clients et d'assurer leur réalisation.

Le « Maâlem es sanaâ » (compagnon) est l'ouvrier qui maîtrise le plus le métier. Il est le plus qualifié, le plus expérimenté et parfois le plus ancien dans la profession et cette ancienneté lui

¹⁴ Prévôt : Agent royal (aujourd'hui, nommé par dahir royal) aux attributions diverses : judiciaire, administrative, comptable public.

confère le statut de « Sanaâ » (compagnon) et lui permet une mobilité entre unités artisanales à la recherche de meilleures conditions de travail et de salaire. Il lui appartient de former les apprentis sur le tas.

Le « Mataâlem » l'apprenti reçoit une formation gestuelle et de rudiments techniques sur le tas et plus tard, quelques notions de la géométrie descriptive pour exécuter un développé ou des intersections de deux cylindres ou cylindre et cône lorsque l'apprenti se destine aux travaux des métaux en feuille, (dinanderie). C'est généralement un garçon de la famille du patron ou des proches du Sanaâ. (du compagnon). Il a du quitter l'école dès le primaire, parfois il a seulement fréquenté la médersa (l'école coranique).

Le « Maâlem Choukara », (l'homme à la bourse) ou bailleur de fonds loue les services et le savoir-faire du maître artisan à la recherche d'affaires. Il n'intervient pas dans la gestion de l'unité artisanale, seuls les résultats financiers l'intéressent. Le bailleur de fonds peut être détenteur d'un Bazar qui se trouve en relation avec plusieurs unités et / ou artisans à domicile, caractérisant ainsi l'imbrication des activités de production et de commercialisation, à la fois lieu de ventes des produits exposés et lieu de prise de commandes.

Les instances représentatives de ce monde de l'artisanat véhiculent depuis toujours un discours visant à promouvoir certaines valeurs propres : accomplissement personnel, compétence, qualité du travail, noblesse du travail manuel et se posent en garantes de l'identité artisanale.

2.2. L'unité artisanale

L'unité artisanale opère à la limite du secteur formel dit ici « traditionnel » sans connotation sociologique particulière, mais seulement au sens où la distinction entre propriété sociale et propriété personnelle n'y est généralement pas clairement définie et où les outils de gestion ne sont guères formalisés. Elle entretient un rapport spécifique avec l'environnement sociologique politique et culturel du pays. La distinction entre l'unité artisanale et les autres types d'organisations comme les PME et les grandes entreprises réside essentiellement dans la réalisation d'un processus de production différent. Ce processus se caractérise par :

- l'étroitesse de la séparation entre le capital et le travail.
- une division de travail singulière, telle que chaque artisan a la charge de l'ensemble des opérations de production et dans laquelle il n'y a pas de frontière entre le travail qualifié et celui non qualifié.
- la participation de l'artisan à la production.
- la faible intensité capitaliste, l'inexistence ou la faiblesse d'accumulation de capital.
- L'appartenance à une corporation d'artisans.

L'unité artisanale est l'œuvre d'un individu : l'artisan. Oeuvre répondant à ses motivations et fondée sur l'exercice d'un savoir-faire technique et manuel, faisant de l'artisan le facteur déterminant du développement de son unité artisanale. Dans cette optique, l'évolution de l'unité ne dépend que de la volonté et de la capacité de l'artisan à booster sa structure.

L'unité artisanale doit aussi être considérée du point de vue de son fonctionnement, comme « système de gestion »,¹⁵ un agencement particulier d'éléments en interrelation comme le métier, la structure, l'artisan lui-même, l'environnement. L'environnement au sens large du terme et son instabilité sont également des facteurs déterminant des structures et de leurs évolutions.¹⁶

¹⁵ Un système de gestion est un système de processus de décisions qui finalisent, organisent, animent les actions collectives de personnes ou de groupes de personnes réalisant les activités qui leur sont assignées dans une organisation.

¹⁶ Se reporter aux théories de la contingence structurelle (J.W. Lorsch, 1967 ; A.Chandler,1962)

Ce qui suppose une approche déterministe : l'unité artisanale évolue sous la pression de son environnement, et une approche volontariste : l'unité artisanale évolue par l'action de l'artisan établi. Ces deux approches permettent de prendre en compte tant au niveau macro-économique qu'au niveau micro-économique toutes les forces qui s'exercent sur et dans l'unité artisanale pour favoriser ou freiner le développement de celle-ci.

Cela dit, si l'on veut bien comprendre la spécificité de ce mode de production, il faut encore analyser les conséquences qu'impliquent son aspect essentiel, à savoir le travail manuel ce qui d'ailleurs explique pourquoi l'artisanat est, par définition, petit. Il ne s'agit pas d'une classification théorique qui opposerait simplement manualité et mécanisation, mais bien d'une caractéristique fondamentale qui tient au fait que la production se trouve alors liée essentiellement aux capacités et aux limites physiques de l'entrepreneur lui-même et de ses aides. Ceci réduit évidemment la marge de gains possibles en matière de productivité, les possibilités correspondantes d'accumulation permettant d'accroître le capital de production. Ceci est particulièrement important quand il s'agit d'analyser les phénomènes de développement du secteur artisanal par accroissement de la capacité des unités de production. Dans ces conditions, et par rapport aux prix du marché le secteur de l'artisanat ne peut s'adapter qu'en faisant varier le coût de sa main d'oeuvre (son revenu) ce qui signifie à la fois une grande souplesse possible, mais aussi un handicap par rapport à une accumulation significative.

Pour gérer et accepter cette différence dans son niveau de revenu l'artisan utilise différentes stratégies :

- Appel à la main d'oeuvre familiale, transformant ainsi son unité de production en unité domestique ;
- Compensation psychologique due au fait d'être « son propre patron »
- Recours à une main d'oeuvre marginale et gratuite : les apprentis
- Flexibilité de l'emploi : appel à des occasionnels saisonniers ou à temps partiel.

L'importance décisive du travail manuel, en un mot de l'effort physique, détermine donc à la fois la taille moyenne de l'unité de production et ses possibilités d'évolution. Ces possibilités existent, nous le verrons plus loin, mais sous peine de déconvenues, il faut admettre dès le départ que sa marge de croissance de l'unité reste à l'échelle de ses spécificités.

2.3. L'artisan

Est artisan, le travailleur manuel le plus qualifié, exerçant son activité à son compte, seul ou avec le concours des membres de sa famille, d'associés, d'apprentis ou d'ouvriers dont le nombre ne dépasse pas dix. Il est établi en qualité d'artisan dans une municipalité, un centre autonome ou membre d'une coopérative artisanale. L'activité de production est strictement régie par le système corporatif. Les artisans exerçant un même métier adhèrent à la même corporation, celle-ci a pour fonction d'organiser la vie économique sur la base de règlements simples reconnus de tous. Elle régie les rapports entre ses membres, fixant les conditions d'accès à tel ou tel métier et les modalités d'ascension dans la hiérarchie, contrôlant la qualité des produits, arbitrant les litiges. La vie sociale implique que les partenaires aient le sentiment d'appartenir à un même ensemble dont chacun se sent responsable et solidaire. Cette construction sociale a des fondements rationnels, l'intérêt, l'efficacité, le souci d'assurer la défense et la sécurité collectives. (certaines corporations ont instauré une caisse de solidarité sociale au profit des moins fortunés pour les aider en cas de difficultés ou pour s'acquitter de certaines de leurs obligations). La corporation se caractérise par la présence de patrons ou

chefs d'unités artisanales, de maîtres artisans, de qualification professionnelle reconnue. Ils détiennent une compétence « un sens moral » qui implique l'intégration des deux contraintes fondamentales qui soutiennent le système corporatif : une contrainte de « commune humanité » supposant la connaissance et l'identité commune des individus avec qui l'ordre est fait et une contrainte d'ordre supposant la généralité du principe supérieur commun qui régit la situation. (L.Boltanski et L.Thévenot, Principe supérieur commun, 1991).

Les personnes présentes ne sont pas isolées les unes des autres ; elles ont d'emblée entre elles des liens très spécifiques : des liens d'ancienneté ou d'autorité ou de complémentarité dans la réalisation de certaines tâches. D'autre part, la vie de la communauté a besoin d'une base territoriale : la distance crée un obstacle aux relations sur lesquelles elle repose ; c'est ainsi que la corporation se caractérise par une conception de l'espace véhiculée par les individus qui la composent ; cet espace est organisé autour d'un lieu homogène qui prend le nom du métier, par exemple « Essaffarine » (Dinandiers) et par une conception du temps orientée vers le passé. C'est le respect de la tradition et de la hiérarchie qui établissent un ordre entre les êtres de nature domestique : « l'habitus de classe » comme dit Bourdieu, (1979). Ainsi, l'habitus peut se comprendre comme le processus par lequel l'individu agit en fonction de son histoire en même temps qu'il façonne son histoire, ces deux paramètres déterminent son comportement. Cette notion démontre que les individus ont une histoire individuelle et collective, elle met en avant l'expérience et l'apprentissage et prend en compte l'évolution. Par ailleurs, cette notion d'habitus est créatrice (Bourdieu, 1984, p.134) en relation avec le territoire, elle est génératrice aussi de contradictions et de tensions révélant une certaine forme de gouvernance.

Il ne suffit pas que tous les membres de la corporation partagent les mêmes convictions et les mêmes projets pour que celle-ci fonctionne convenablement. Il faut aussi organiser la vie collective, diviser les tâches, répartir les responsabilités, contrôler les résultats. En effet, les relations font l'objet d'un contrôle direct et communautaire facilité par la présence des personnes sur le même espace.

Les facteurs structurels qui confèrent à l'unité artisanale une identité¹⁷ spécifique sont la structure formelle, la répartition du pouvoir dans cette organisation et les modes de gestion. Si l'on souhaite préciser la structure organisationnelle de cette unité artisanale, la confédération théorique qui collerait, est la « structure simple » (H. Mintzberg, 1982) composé de l'artisan établi et éventuellement de quelques salariés.

Les valeurs auxquelles adhèrent collectivement les individus appartenant à l'artisanat, qui constituent une « mentalité artisanale spécifique », qui tendent à faire de l'artisanat un groupe social, contribuent à la formation et au maintien de ce que l'on appelle un « imaginaire organisationnel collectif » c'est-à-dire, ces relations spécifiques qui unissent les acteurs du fameux triptyque « Mâalem, Mâalem es Sanâa, Matâalem » (maître-artisan, compagnon, apprenti) et ces schémas identiques que se représente chaque acteur de lui-même, de son rôle et de la vie organisationnelle, quelle que soit sa position au sein de cette organisation. Cette « proximité sociale », entre le Mâalem (l'artisan établi), le Mâalem es Sanâa (compagnon) et le Matâalem (l'apprenti) liée au fait que chacun d'eux, a été, sera un jour, dans la position de l'autre, est l'exemple de cette imaginaire organisationnel collectif.

¹⁷ Le concept d'identité de l'entreprise, issu des travaux des psychosociologues. La définition de ce concept ici est celle de J.P. Larçon et R.Reitter (1979) cités par C. Picard dans sa communication en juin 1995 à l'atelier doctoral des Universités de Montpellier et Aix-Marseille « la dynamique d'évolution de l'entreprise artisanale » : l'identité est un ensemble de caractéristiques interdépendantes de l'organisation qui lui donnent sa spécificité, sa stabilité et sa cohérence. Parmi ces caractéristiques, les facteurs politiques et structurels constituent les fondements de l'identité alors que l'imaginaire organisationnel et les systèmes d'action sont deux facteurs du vécu de l'identité. L'imaginaire organisationnel, d'après J.P Larçon et R. Reitter, correspond à un « tissu de relations complexes qui s'établissent entre individus, les groupes de travail et l'organisation ».

2.4. Spécificités du SPL artisanal marocain

A travers les situations que nous avons décrites plus haut, à savoir : les acteurs du secteur artisanal, l'unité artisanale et l'artisan, il apparaît une image du système local basé sur des rapports de proximité, autour d'un métier « Essaffarines » « Fekharrines », « Nejjarrines » etc. Ce système de production local se caractérise par la présence sur un territoire, plus ou moins restreint, d'un certain nombre d'unités artisanales, qui se nourrissent de relations de leur proximité, aussi bien géographique qu'organisationnelle. Il facilite les interactions en son sein, en tous cas, les rend à priori plus faciles que pour les unités situées à l'extérieur. Il produit des avantages réciproques dont profitent ces unités artisanales situées dans le territoire. Les activités des unités artisanales sont à la fois similaires et complémentaires qui correspondent à un approfondissement de la division du travail entre unités menant à la réalisation du produit unique. Les unités productives entretiennent entre elles des rapports de coopération d'intensité plus ou moins forte. La coopération permet de profiter au maximum des avantages de la proximité et de la spécialisation : prêts d'équipements, échanges de commandes, d'informations, rencontres pour discuter de la meilleure façon pour améliorer la production. La coopération peut être plus formelles de manière à créer de véritables économies d'échelle externes pour : - l'achat de la matière première, - la création d'un sous système de prix local,- la création d'un marché d'équipements de seconde main, - l'accès au crédit par la présence d'une banque locale, - la circulation de l'information relative au recrutement des apprentis et ouvriers et aux qualifications liées au marché local de l'emploi. A ces caractéristiques, il faut ajouter un environnement industriel et institutionnel actifs assurant le fonctionnement de l'ensemble du système local.

Il ne suffit pas que les unités soient localisées pour qu'il y ait une efficacité collective, il faut la présence, - d'économies externes qualifiées d'ordinaire, d'agglomération qui opèrent dans cette aire, - d'économies externes technologiques, - des économies externes spéciales propres aux SPL découlant d'une adaptation entre les unités (type particulier de confiance, ou langage productif particulier) pouvant être identifiées dans les mécanismes d'interactions entre les diverses unités et la population du territoire.

Ce système de production local structuré par les unités artisanales puise dans une espèce de dialectique entre le local et le global une partie de son efficacité favorisant l'émergence de l'approche territorialisée du développement.

En règle générale dans un SPL, chaque unité productive utilise une multitude de formes de production et de rapports de production inhérents au tissu local ; le recrutement de la main d'œuvre se fonde sur des liens personnalisés qui renvoient à des sociabilités locales. Dans nos SPL marocains nous constatons que la flexibilité productive d'une unité artisanale repose sur l'abondance et la disponibilité d'une main-d'œuvre peu scolarisée et locale. Cette abondance est accentuée en milieu urbain par le flux migratoire. Le Maître-artisan bénéficie ainsi d'un environnement très favorable et ne s'implique pas comme il se doit, dans la formation de ses apprentis. La petitesse de l'unité, la faiblesse du capital productif, la précarité de l'installation et l'exploitation du travail, le non respect des règles professionnelles, juridiques, sociales aggravent cette tendance peu favorable au développement des SPL marocains. Les relations personnelles favorisent les négociations entre le Maître-artisan et l'apprenti et évitent les conflits sociaux

2.5 Essai de caractérisation des SPL marocains

On peut tenter une caractérisation en confrontant ce que nous avons constaté sur le terrain à la typologie issue de la littérature publiée sur ce sujet (Vallée Dos Sinos au Brésil, Tiripur en Inde du Sud, (Gulati, 1997), Koumassi au Ghana, Sfax et Ksar Hellal en Tunisie (A. Ferguène, 2001), dans la région du Mzab en Algérie (A. Ferguène, A.Hsaïni, 1998) :

Le SPL ou le regroupement d'unités artisanales sont loin d'être homogènes. On distingue quatre types :

- i) Gulati M.(1997), dans le contexte de L'Inde, fait la distinction entre les « *regroupements d'entreprises urbains* » et le *regroupement ruraux, artisanaux* ; les premiers approvisionnent les grands marchés et les marchés d'exportation, les seconds satisfont une demande locale. Il mentionne la présence de 2000 regroupements d'entreprises de coton de Tiripur dans le sud de l'Inde et autres regroupements « matures » dans le sens de Schmitz et Nadvi (1999) qui font la distinction entre *les SPL « naissants »* ceux qui sont au premier stade du développement industriel et qui produisent pour la demande locale en utilisant des technologies simples et les compétences de la main-d'œuvre – et les *SPL « matures »* relativement plus avancées en terme de technologies et de compétences qui produisent souvent pour l'exportation et sont donc vulnérables à la concurrence mondiale.
- ii) Sandee (2002) retraçant l'expérience indonésienne, évoque l'Indonésie rurale et distingue une gamme allant des *regroupements « dormants »* qui fabriquent des articles simples pour les consommateurs ruraux, pauvres et fournissent des emplois de secours à ceux qui ont des revenus limités et des regroupements dynamiques dans lesquels les entreprises, étroitement liées en réseaux peuvent accéder à des marchés plus larges, voire mondiaux.
- iii) Altenburg et Meyer-Stamer (1999) font la distinction entre les *regroupements de « survie »* et les *regroupements de « production de masse »*. Leur notion de regroupements de « survie » recoupe celle des regroupements « naissants » de Schmitz et Nadvi. Ces regroupements se trouvent dans des régions pauvres où le chômage déclaré ou déguisé est élevé, dans des petites villes de région rurale ou dans les banlieues des grandes villes.
- iv) G. Garofoli (1983) propose une typologie de SPL basée sur le degré de complexité, qui vont de la simple coexistence d'unités productives sur un site géographique, ayant des activités similaires (*aires de spécialisation productive*) à des *aires systèmes* (districts industriels italiens) dans lesquels existe des relations institutionnelles et industrielles fortes.

A l'issue de ce qu'il a été écrit en supra, nous pourrions avancer que les SPL marocains étudiés présentent une structure productive mono culturelle. Les unités artisanales sont liées par des flux de biens et services que nous considérons comme une intégration productive, c'est-à-dire qu'elles occupent les différents segments d'une même filière (par exemple, dans le cas de la dinanderie : formage / emboutissage / repoussage, ciselage, tournage des pièces de révolution, fonderie des pièces, traitements de surface nickelage, chromage). C'est cette dimension que nomme Garofoli « aire de spécialisation productive ». Toutes ces unités possèdent une histoire de formation ancienne (*on constate une tendance historique lourde quant au savoir-faire local*) et entretiennent des relations fortes entre le système productif et la formation sociale locale.

En gardant ces distinctions à l'esprit, le point critique pour ce qui est des caractéristiques des SPL et de leur relation avec la culture, est leur localisation, le type de secteur concerné dans lequel ils évoluent, la nature de leurs activités et les types d'emplois qu'ils offrent. Tous ces éléments influent sur le bien-être des individus et sont concernés par la culture.

3. Constat d'immobilisme dans ces SPL artisanaux

Un constat d'immobilisme apparaît avec une intensité diverse et une prégnance globale dans l'univers artisanal marocain. Nous découvrons que l'artisan est resté confiné des siècles durant, dans l'inlassable répétition des mêmes gestes et la fabrication des mêmes articles qu'il écoule de la même façon. Cette stratégie, qui poussée à l'extrême finit par abâtardir l'article artisanal. Le patrimoine et la culture en tant que tels, viennent assurément contrecarrer la trajectoire des structures artisanales, du fait qu'elles prolongent leurs racines dans l'histoire et se perpétuent d'une génération à une autre, en sauvegardant les mêmes techniques, les mêmes procédés de fabrication, résultat d'un progrès lent et cumulatif. Les produits ne sont toujours d'une grande qualité

Par ailleurs, l'artisan n'a pas été tenté de se conformer aux goûts des consommateurs étrangers, du fait qu'il y a une relation d'influence réciproque voire rétroactive entre l'artisanat et l'activité touristique au sein des villes et que l'artisanat influe sur l'activité touristique, étant donné que ce ne sont pas seulement les sites naturels et les paysages qui attirent les touristes, mais aussi la richesse de la variation artisanale et les différents métiers. Il n'y a aucune évolution dans certains produits, alors que nous savons que dans d'autres lieux, les flux touristiques favorisent la production artistique et l'activité manuelle. Nous voyons que ce secteur artisanal n'arrive pas à embrayer collectivement dans la modernité. S'agit-il d'un problème de formation, d'environnement social, de gouvernance? Quels sont les déterminants sociologiques, culturels ou religieux de cette problématique ?

C'est à croire que nos SPL marocains comme bon nombre de sociétés contemporaines ont tendance à considérer que le savoir-faire, les connaissances et les valeurs sur lesquelles elles sont bâties, n'ont aucun besoin d'être améliorés ou modifiés, ou à l'instar de ces groupes sans écriture : ne gardant pas de témoignage objectif de ce qu'ils étaient, refusent de croire qu'ils changent. Les artisans de nos SPL conçoivent la société comme un ensemble statique qui se reproduit à l'identique. Quelles que soient la complexité des coutumes, la richesse des mythes et la précision des connaissances relatives à l'environnement, la culture apparaît dans ces cas comme limitée, ce qui laisse la possibilité aux acteurs d'en faire le tour.

Lorsque la division du travail s'accroît et que la gamme des techniques que mobilisent la vie matérielle et l'organisation sociale se diversifie, il n'est plus possible à quelqu'un d'endosser tous les rôles. Ainsi, ces artisans s'arrangent à rester fidèles à une conception fermée et statique. L'acteur du territoire est confronté à des caractéristiques du modèle culturel sociétal global tel qu'il le vit et tel qu'il est représenté dans le corps social, d'une façon implicite. Il existe des freins et des leviers dont il doit tenir compte, que ce soit pour se « conformer », « contourner » ou pour « rompre ».

En conclusion, au fil des décennies et des décennies, les conditions très interactives, dans lesquelles les hommes et les compétences se sont accumulées dans ces « villes-ateliers » comme Fès, Safi, Essaouira ont généré un processus de spécification et d'intégration des uns et des autres dans un véritable système productif territorialisé à la fois singulier et cohérent. L'ensemble des ressources patrimoniales, socio-culturelles, par delà la diversité sectorielle, des contraintes interdépendantes ancrées dans le territoire de manière systémique, a fini par bloquer la trajectoire de croissance de ces SPL. C'est en ce sens que la culture est parfois paralysante, d'où ce constat d'immobilisme. Elle est une composante du système social qui se manifeste dans le comportement et dans les produits de ce comportement.

Dans notre deuxième partie, nous entendons contribuer à la compréhension de la situation qui affecte ces formes d'industrialisation localisées comme la dinanderie à Fès, la poterie à Safi, la marqueterie à Essaouira. On abordera la question de la culture dans le développement du secteur artisanal. Après avoir tenté de montrer la place, le rôle de la culture dans le processus

de construction de l'environnement général artisanal, on cherchera à répondre en quoi elle est une entrave à l'évolution des métiers artisanaux.

DEUXIEME PARTIE

Malgré l'opinion largement partagée selon laquelle les systèmes productifs locaux (SPL) peuvent jouer un rôle important dans le développement industriel dans les pays du « Sud », on sait peu de choses de l'impact des effets limitatifs de la culture sur eux et leur impact sur la réduction de la précarité. Nous n'avons pas remarqué jusqu'ici que la seule présence d'un SPL change le contexte dans lequel les acteurs vivent et augmente leur aptitude à améliorer leur bien-être. Mais il est incontestable que les SPL permettent aux petits artisans locaux de faire un usage plus efficace des ressources sous-utilisées, telles que la petite épargne ou la main-d'œuvre familiale, et de générer des revenus dont ils ne pourraient se doter en opérant isolément.

La présente partie examine les liens possibles de la culture et le SPL. Elle cherche à déterminer quelles sont les facteurs de blocage de la culture sur le SPL, ceci nous permettra aux instances institutionnelles, une fois averties, de les contourner et donner plus de chance de réussite et de croissance aux unités précaires de ces SPL. En effet, le processus de constitution de SPL procure des avantages, notamment des gains d'agglomérations résultant d'externalités sur le marché de travail, des intrants, du savoir-faire, des informations, et des économies d'échelle et d'envergure à mesure que les entreprises assument des tâches spécialisées du fait de la division du travail. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que la constitution des SPL est un processus dynamique qui produit des gagnants et des perdants parmi les unités artisanales et les salariés.

Au-delà de cette discussion préliminaire, la question majeure qui se pose à nous tout le long de ce travail, a trait au rôle de la culture sociétale et plus précisément celui de la culture de métier dans l'analyse économique du territoire. Il s'agit indéniablement d'une problématique complexe qui se doit de répondre à une question centrale : *la culture, les valeurs socioculturelles, le patrimoine industriel et immatériel qui participent aux processus de spécification et à l'origine de la vitalité des territoires, constituent-ils vraiment un frein puissant dans l'évolution possible des SPL ?*

1. Les liens fondamentaux entre les SPL artisanaux et la culture

Dans les systèmes de production localisés, les structures sociales culturelles et institutionnelles sont déterminantes. On les retrouve dans les liens de parenté, dans les liens ethniques ou religieux et plus globalement dans le sentiment d'appartenance à une communauté socio-culturelle précise. Hubert Schmitz, (1996, p.76) en ce qui concerne les SPL du Sud, « qu'on associait souvent à une certaine forme d'identité socio-culturelle commune. La stabilité du système socio-culturel est atteinte dans la mesure où les individus qui y prennent part, développent un mode d'interprétation commun qui fait directement référence à la culture. Dans cette perspective, le SPL n'est pas une donnée objective mais un construit culturel, un instrument que les acteurs utilisent pour réguler leurs interactions, dans la poursuite d'objec-

tifs collectifs avec un besoin minimum de coopération. Cependant avant d'en discuter, il convient, le sujet étant fort complexe, de définir au préalable ce que nous entendons par le concept « culture »... un terme qui inspire une multitude de définitions tant de sens commun que prises dans l'axe de la sociologie, en tenant compte de celles proposées dans d'autres disciplines sensées bien la cerner, la philosophie par exemple.

1.1 Culture

La culture est une réalité supérieure qui s'impose aux groupes et le conditionne. Elle apparaît comme une sorte de super-organisme qui façonne les individus et les groupes.

Par culture, nous entendons donc, les toiles de signification sous-jacentes au mode de vie appris, développé et transmis par un groupe humain aux générations suivantes, consciemment ou non ; cette culture est constituée de formes de comportement appris ou déterminées par l'histoire du groupe, plus précisément, des idées, des habitudes, coutumes, traditions sont acceptées et développées collectivement et symbolisent un sentiment d'appartenance. La culture, est une description de l'organisation symbolique d'un groupe, de la transmission de cette organisation et de l'ensemble des valeurs étayant la représentation que le groupe se fait de lui-même, de ses rapports avec les autres groupes et de ses rapports avec la multitude des ordres sociaux.

Quels sont alors, les principes d'analyse que retiennent les géographes lorsqu'ils cherchent à répondre à la question : comment identifier une culture ? Ou comment comprendre les limites de son extension et les formes que prend son insertion dans l'espace ?

D'après Paul Claval (2003), le regard du géographe ne dissocie pas les groupes des territoires qu'ils ont aménagés et où ils vivent : la structure et l'étendue des espaces d'intercommunication, la façon dont les groupes triomphent de l'obstacle de la distance. Le géographe analyse les interactions qui font que les choix effectués par les uns et les autres entraînent des résultats qui diffèrent des attentes de tous ; il se penche sur les liens que les individus tissent entre eux, sur la façon dont ils instituent la société, l'organisent et l'identifient au territoire dans lequel ils vivent. La culture qui intéresse les géographes est donc d'abord constituée de l'ensemble des artefacts, des savoir-faire et des connaissances par lesquels ils médiatisent leurs relations avec ce qui les entoure.

« Les individus sont conditionnés par l'éducation qu'ils ont reçue : la culture apparaît ainsi comme un héritage. Les modalités selon lesquelles elle est transmise d'une génération à l'autre, ou d'un lieu à l'autre, à la faveur des échanges, dépendent du milieu et du niveau technique ; elles contribuent largement à la diversité des sociétés ». La culture est constituée de réalités et des signes qui ont été inventés pour les décrire, elle se charge ainsi d'une dimension symbolique. A être répétés en public, certains gestes se chargent de significations nouvelles. Ils se transforment en rituels et créent chez ceux qui les font et ceux qui les regardent un sentiment de communauté partagée.

Les modèles qu'offre la culture ne sont pas tous immuables. Certains sont rejetés par l'environnement, ou mettent du temps à s'imposer. D'autres sont très vite adoptés. Les cultures sont des réalités mouvantes. Dans des sociétés complexes, tous ne partagent pas le même héritage, il existe un modèle accepté par une majorité et dont le prestige est tel qu'il s'impose à tous – on le dit dominant – mais il est contrebalancé par des contre-cultures, des freins, des facteurs limitatifs qui empêchent toute avancée.

En clair, la culture est une création collective des hommes, elle façonne les individus, la société, le territoire ; elle définit les cadres de vie sociale pour organiser et maîtriser l'espace.

1.2. Lien entre le SPL artisanal et la culture sociétale

Le SPL est défini comme un objet construit par des acteurs, il correspond à une zone occupée, délimitée. « *Il est porteur de sens par ses relations avec d'autres lieux, d'autres hommes* » (Bailly, Beguin, 1991).¹⁸ Le SPL appartient à une communauté constituée qui y fait référence quand elle souhaite s'identifier. La communauté a besoin de se référencer au lieu dans lequel elle vit pour exister. La culture est mobilisée pour expliquer le support identitaire du SPL : Souk¹⁹ « Essaffarines »²⁰, Souk « Fekharrines »²¹, Souk « Ennajarines »²², ainsi nommé, son toponyme est révélateur de l'histoire de territoire : il renseigne sur l'origine de la création des lieux, les groupes qui se sont succédés, sur leurs aspects culturels et sociologiques, leurs dimensions symboliques, leurs valeurs identitaires.

Il est aussi structuré : la culture contribue à le limiter, le tracé des limites séparant deux SPL se pose là où les cultures changent (changement de modes de vie, de savoir-faire, d'histoire, de patrimoines).

La culture est génératrice de réseaux structurant le SPL. C Raffestin propose de lire la territorialité d'une communauté constituée comme le système des relations qu'il entretient avec les autres communautés.

La culture n'intervient pas dans tous les éléments de construction d'un SPL. Au travers des processus de délimitation et de nomination, elle intervient essentiellement dans le processus d'appropriation du territoire. Le mode de gestion du SPL, lui relève des constructions institutionnelles, au sein desquels les cultures locales ne sont pas totalement absentes.

De cette relation entre la culture et l'organisation territoriale naît une spécification de l'action inhérente à chaque SPL. Il est intéressant alors d'observer que la culture peut revêtir dans certaines circonstances, le caractère de « ressources spécifiques » lorsque sa valorisation est organisée « in situ ». Un lien se crée dès l'instant où une intention de production est projetée sur l'objet (par exemple proximité de l'argile dans la poterie ou proximité d'une forêt dans le cas du bois dans la marqueterie). Par un processus de construction de spécificité entre le savoir-faire issu de la culture, l'objet et le système de production, ces ressources prennent alors sens dans le champ économique. Ces ressources sont non seulement des construits sociaux mais d'une certaine façon sont porteurs d'opportunités de générer des systèmes locaux de production. Par conséquent, le produit culturel spécifique aux territoires est issu d'un ensemble de savoir-faire, de cultures et d'histoires, développés en relation à un territoire qui va s'organiser pour le conserver au niveau local. On peut citer à titre d'exemple, la dinanderie de Fès ou la poterie de Safi voire la marqueterie d'Essaouira qui s'appuient sur la culture historique spécifique à leur territoire. On peut ajouter à ce propos, que la marqueterie n'est nullement répandue par ailleurs qu'à Essaouira. La culture, ressource spécifique, est absolument non transférable. Elle résulte d'une histoire longue, d'une accumulation de mémoire, d'un apprentissage collectif et cognitif

1.3. La culture comme élément essentiel des processus de création en œuvre dans les SPL artisanaux

« La culture est une création collective et renouvelée des hommes. Elle les dote de codes qui leur permettent de s'adapter à des conditions changeantes et d'innover » écrit Paul Claval,

¹⁸ A.Bailly, H.Beguin, (1991) : *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Ed. Masson, 1991

¹⁹ Souk signifiant marché prendrait les sens de territoire

²⁰ « territoire des dinandiers »

²¹ « territoire des potiers »

²² « territoire des menuisiers »

(2003)²³. Ce que les hommes apprennent d'abord, ce sont les codes. Les codes rendent transmissibles les informations et les structurent de façon à ce qu'elles décrivent ce qui existe, et s'appliquent à des situations neuves ou imaginaires.

Les gestes et les techniques transmis sont inséparables des équipements pour lesquels ils sont conçus et des outils qu'ils mettent en œuvre. Les gestes qui se répètent indéfiniment sans jamais être remis en cause finissent par s'effectuer machinalement. La vie quotidienne est toute pénétrée d'automatismes : pas besoin de s'arrêter pour réfléchir, ce qu'il convient de faire est connu ; la situation s'évalue d'un coup d'œil et les gestes changent de sens. Ils se font à un rythme qui est adapté au corps. La répétition prend une coloration morale : le geste de martelage chez le dinandier ou le geste du potier tire sa valeur du fait qu'il est répété indéfiniment. Il devient un rituel parmi ce qui est transmis de génération en génération.

Les attitudes corporelles sont entre autres liées au fait qu'il n'existe dans les ateliers ni tables, ni sièges, ni établis, que l'outillage général ne comporte pas de machine à mouvement autonome continu (tour à repousser par exemple ou tour horizontal) et que les sources d'énergie sont humaines. L'artisan travaille en position assise, légèrement surélevée dans la plupart des cas, assis à l'orientale pour une station de longue durée ou genoux relevés pour une courte station. La position est peu mobile et implique un assortiment complet d'outils. C'est en position assise que s'opèrent le martelage et le ciselage du métal. L'espace de travail et la mobilité de l'artisan sont si restreints qu'il est rare de voir plus d'une personne travailler à la fois. Chez le potier par exemple, le type de l'outillage et le niveau du travail donnent au rôle instrumental du pied une importance particulière.

Plus profonde pourtant apparaît l'homogénéité des moyens techniques, liés à des habitudes corporelles, à la présence générale de certains modes d'action sur la matière et aux dimensions de l'atelier et de l'unité de production

Le fait que les acteurs s'inscrivent dans une continuité et soient toujours des héritiers ne les prive pas de créativité. Le processus de création est ainsi inhérent à toute culture. Tant que les problèmes restent familiers, les transformations s'effectuent sans que les acteurs aient l'impression de vivre dans un monde changeant, ils maîtrisent toujours les mêmes codes et appliquent les mêmes règles. Le fait de s'y conformer en tout point n'empêche pas d'être parfois innovatif. Les acteurs imitent ce qui se fait autour d'eux pour s'identifier au groupe où ils vivent. Mais le désir d'imiter le voisin est généralement balancé par le désir de se singulariser. Ces stratégies compétitives de singularisation-imitation sont responsables des engouements et entraînements collectifs qui tiennent une place décisive dans les processus de diffusion. Sur ceci se greffait, au niveau idéal, un système de valeurs bipolaire exprimé, jusqu'à maintenant, d'occidentalité et de non occidentalité, de modernité et de traditionalisme. Un sorte de complexe socioculturel qui a donné naissance au concept du « pays-in » du « pays-out », culture archaïque, culture moderne, société urbaine , société rurale.

Mais, comme nous avons eu l'occasion de le dire, une culture n'est pas un élément isolé d'un ensemble

1.4. La culture comme origine d'une spécificité patrimoniale du SPL

Le patrimoine serait ainsi la matérialisation d'un flux culturel permanent approprié par les acteurs du territoire. Issu d'un ensemble de savoir-faire, de cultures et d'histoire que ces acteurs détiennent, le patrimoine devient ressource susceptible de générer des activités et

²³ Paul Claval. (2003) : « Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux », Armand Collin, Paris

contribuer au développement local. Parmi les ressources territoriales, le patrimoine occupe une place de choix. On assiste à un élargissement constant de son champ de définition, en parallèle aux mouvements de (re)composition territoriale. « *Il peut être considéré comme un stock accumulé au cours du temps, qui se transforme sous l'effet de facteurs culturels sans cesse renouvelé au gré de l'évolution des territoires et des relations entre acteurs qui les animent* ». (P.A.Landel, 2002). Pour fabriquer l'identité du SPL, le patrimoine devient porteur de sens et de signification pour la société qui l'a produit. Il est porteur de valeurs que souhaitent véhiculer les acteurs du territoire. C'est un marqueur territorial, un élément de matérialisation de la culture et de l'identité, il représente une véritable ressource pour le territoire fondé sur le partage de cette culture et de cette identité. Il permet de délimiter des modes de production et d'organisation sociale autour de savoir-faire, de matériaux. Il accompagne les processus d'identification et de mobilisation des ressources territoriales.

Ainsi, la ressource patrimoniale générée par un territoire est avant tout un ensemble de potentialités, d'opportunités qui ne seront jamais activées dans leur totalité. Elle peut avoir d'autres fins dans la construction des territoires, ses déterminants peuvent rester culturels mais les usages diffèrent.

En conclusion, nous avons constaté jusqu'à maintenant toute l'importance de la ressource territoriale, mais nous n'avons pas encore abordé une question cruciale : qu'est-ce qui fait le territoire ? La présentation que nous avons faite, laisse supposer une dynamique d'acteur dans un espace donné où se développe un apprentissage collectif, une mémoire partagée (Pecqueur, 2003) ainsi que des mécanismes originaux de coordination entre les différents acteurs qui permet à ce lieu de faire naître le processus d'innovation (Maillat, 1996). Soulignons que ces mécanismes originaux des acteurs n'existent pas a priori, elles sont construites par des relations spatialement concentrées, spécifiques à l'espace et au temps et conditionnent ensuite les comportements et le choix d'actions des acteurs.

Après avoir tenté de montrer en supra, la place, le rôle de la culture dans le processus de construction du SPL, nous chercherons à mettre en évidence comment elle peut devenir une entrave à son évolution.

2. Les effets limitatifs de la culture sociétale dans le SPL

A n'envisager que la dimension matérielle du SPL, c'est-à-dire ne considérer cet SPL que comme support d'action, c'est faire une lecture très primaire de la réalité. C'est que le SPL est matériel et idéal tout à la fois, nous dit Hervé Gumuchian (2003)²⁴, car les acteurs sont omniprésents. Il est évident que jusqu'ici, la priorité a été accordée à ce qui est matériel plutôt qu'aux aspects spirituels étant donné le très petit nombre de mentions des questions culturelles et encore moins spirituelles dans la littérature ayant trait au développement des SPL. Ceci est arrivé malgré le fait que les croyances religieuses sont la principale source d'orientation et de soutien pour la plupart des êtres humains et en particulier ceux qui sont les plus pauvres sur le plan matériel.

Le passé ainsi que la culture introduisent des retards, des blocages, facilitent ou stimulent certaines localisations. Mais constater les poids du passé et de la culture ne suffit pas, il faut encore comprendre la manière dont ils se cristallisent dans l'espace territorial.

²⁴ Hervé Gumuchian ,(2003) « Les acteurs ces oubliés du territoire » Anthropos Edition Economica

2.0. Les facteurs culturels qui entravent le changement dans le SPL artisanal

Ces facteurs culturels qui sont supposés entraver le changement dans le SPL artisanal, sont le fruit d'une très longue observation et le résultat d'une exploitation de toutes les voies de recherche. La collecte de ces facteurs culturels a été nourrie par des entretiens auprès des artisans des trois SPL sur trois lieux différents (Fès, Safi, Essaouira).

Pour une meilleure compréhension de ces facteurs culturels bloquants, voici une explication détaillée :

L'identité et l'appartenance

La première différenciation culturelle est le besoin qu'éprouvent les individus à se définir par rapport à un ou plusieurs groupes d'appartenance de référence. Ces groupes peuvent être plus ou moins étendus et dominants et prendre des formes différentes telle que la nation, l'ethnie, la religion, la corporation ou la famille. Dans les systèmes de production localisés les structures sociales culturelles et institutionnelles sont déterminantes. On les retrouve dans les liens de parenté, dans les liens ethniques ou religieux et plus globalement dans le sentiment d'appartenance à une communauté socio-culturelle précise. Hubert Schmitz, (1996, p.76) disait des SPL du Sud, « qu'on associait souvent les SPL dans le Sud, à une certaine forme d'identité socio-culturelle commune. Il ajoutait que le partage d'une identité commune peut souvent jouer un rôle actif en fournissant les bases de la confiance et de la réciprocité, mais il pouvait aussi définir également des sanctions sociales qui répriment ceux qui ne respectent pas les règles de la concurrence locale. *Il existe des indices qui montrent que quand ces réseaux sont faibles la coopération inter-unités est limitée. Cependant, il y a aussi d'autres indices qui prouvent que l'existence d'une identité sociale forte peut avoir une influence négative sur les relations inter-unités.* Tel est le cas d'Agra en Inde ».

L'ordre corporatif

L'ordre corporatif a permis à l'artisanat d'être la pièce maîtresse de l'économie urbaine jusqu'à ces temps derniers, il alimentait l'essentiel des rapports économiques des villes avec les campagnes, voire avec l'international. L'artisanat a produit des articles que l'industrie moderne ne pouvait produire à des prix compétitifs, notamment dans la dinanderie, la poterie et l'ébénisterie, qui demande beaucoup de main-d'œuvre pour répondre à une demande variée en style et en décor. Néanmoins, comme le dit A. Fejjal²⁵, « *il faut préciser que cet ordre était organisé au grand désavantage de l'ensemble de la société artisanale. Le système corporatif entrave le changement dans la mesure où il occulte les contradictions susceptibles de naître de la concurrence entre les artisans ou des rapports sociaux de production dominant dans ce secteur* » (Fejjal, 2000, p.179)²⁶. Les questions de concurrences et de conflits d'intérêts se règlent sur la base de consensus. La concurrence interne est régulée et réduite au minimum, et ce, en raison de l'application de la coutume morale ou « Orf » qui est l'ensemble des traditions et pratiques coutumières et qui fait partie des sources de lois au Maroc et plus particulièrement de la « Hisba » institution d'origine

²⁵ Géographe et Professeur à la Faculté de Lettres et des Sciences Humaines, Kénitra (Maroc)

²⁶ In « Pour une approche alternative de l'analyse du développement » sous la direction de Driss Khrouz Professeur de Sciences Economiques à l'Université Mohammed V à Rabat et coordinateur du Groupe de recherches sur l'industrie et la technologie (2000)

islamique dont le rôle consiste à veiller au bon déroulement des transactions commerciales. Comme déjà expliqué en supra, le secteur de l'artisanat s'inspire beaucoup de ces coutumes pour réguler les relations entre différents partenaires et c'est le « Mouhtassib »²⁷ assisté des « Oumana »²⁸ qui veille à l'application de ces règles et coutumes.

Le compagnonnage

La tradition du compagnonnage dans l'organisation du travail artisanal freine cependant les logiques de production en grande série, selon le « modèle fordiste ». L'absence de cette « régulation fordiste » n'a pas permis d'assurer intelligemment un meilleur partage des gains de productivité entre « capital » et « travail » et au-delà, d'œuvrer à promouvoir une classe d'artisans qui pouvait se révéler être le vrai moteur du changement et de l'innovation.²⁹

La tradition de « compagnonnage » dans l'organisation du travail explique aussi le souci de qualité qui prévaut et qui freine les logiques de production en grande série voire d'innovation tout court. Une autre raison majeure qui explique l'homostasie, (*c'est-à-dire l'immobilisme alors que l'environnement est changeant*), est que la mentalité des artisans n'accepte pas l'introduction massive de la machine la considérant comme une invasion qui transformera le secteur en une industrie, ce qui justifie l'attachement à la tradition et aux pratiques populaires, (Darré JP., 1985 in Cahiers du centre d'études de l'emploi).

L'imago paternelle

Une culture, qu'elle soit de métier ou sociétale, c'est l'ensemble des rapports sociaux, constitutifs, y compris dans l'imaginaire, d'une identité collective et différenciée. L'acteur individuel et collectif s'efforce de transférer et de reproduire dans l'unité artisanale et par extension dans le territoire des repères identitaires familiaux, idéologiques, religieux, technologiques, etc. L'acteur est « pater familias », il gère en bon père de famille, c'est une image paternelle, « bienveillante » ou parfois « destructrice » (le « Bon » ou le « Mauvais » Patron issu de l'imago paternelle).

Le droit coutumier

Pour la corporation, vivre c'est d'abord se défendre. Le droit coutumier « Orf » constitue le droit du Maroc profond, secrété par la société ancienne de l'Afrique du Nord. Il prévoit ainsi des institutions qui garantissent sa survie. L'application du droit coutumier relève d'un collège de dix experts élus pour une année. Pour être élu, les membres de ce collège doivent remplir certaines conditions d'âge et de respectabilité dans leur corporation et avoir une bonne connaissance des règles coutumières de celui-ci.

La procédure juridique est simple et expéditive, le plaignant avertit lui-même l'accusé de la plainte déposée contre lui auprès de « l'Amine ». Un délai connu généralement de tous, qui

²⁷ Prévôt

²⁸ Pluriel d'Amine : syndic

²⁹ valeur ajoutée, entre salaire et profits. Depuis Marx au moins, on sait comment un système fondé sur l'appropriation des moyens de production par une minorité (bailleurs de fonds), ne peut que générer accumulation de richesses, d'une part, et d'autre part, marginalisation et exclusion de l'immense majorité (celles des artisans).

expire selon certaines coutumes à l'heure de la prière du Maghreb du lendemain de la plainte, est donné à l'accusé pour se présenter lui-même ou désigner un wakil³⁰(Mezzine, 1987 p.234)

Pour rendre son jugement, le tribunal ainsi constitué, s'appuie sur les déclarations des intéressés et entre autres sur l'existence de preuves et de témoins. La tendance à chercher une solution de conciliation est générale. Dans le cas contraire, on a recours à la jurisprudence et à l'opinion générale issue des délibérations des membres du tribunal. Si les délibérations n'aboutissent pas à une décision unanime, celle-ci est prise à la majorité des membres du tribunal et la voix de son chef est prépondérante en cas d'égalité des voix.

L'exécution des décisions est assurée par la corporation du métier elle-même, par le biais de la pression qu'il exerce sur l'accusé à partir du moment où la sentence est prononcée. Il s'agit en fait de faire respecter une décision communautaire qui protège la corporation.

Le « Mouhtassib » et « l'Amine » dépositaires de l'autorité du tribunal veillent à l'application de la décision prise en fixant un délai d'exécution.

Si le tribunal impose un dédommagement du plaignant et l'accusé n'étant pas d'accord, il peut faire appel de la décision prononcée contre lui, généralement sous un mois. Le conflit est soumis à une instance supérieure et les décisions de celle-ci sont irrévocables.

Malgré le dynamisme, le volontarisme et le sacrifice des « Mouhtassibs » et des « Oumana » chargés de cette mission d'encadrement, d'ordre, la « Hisba » en générale a atteint ses limites et a commencé à s'essouffler et ce pour plusieurs raisons : en premier lieu, l'âge avancé d'un assez grand nombre de Mouhtassibs (ils ne sont pas soumis au statut de la fonction publique qui fixe l'âge de la retraite à 60 ans), puis leur incompétence due à une formation trop traditionnelle, formation qui a occulté les nouvelles données de l'économie internationale et ses répercussions au niveau national, comme la mondialisation, la libéralisation, la privatisation, concurrence, l'innovation...En second lieu, les signes de fatigues, de lassitude, d'indisponibilité physique et morale dont commence à montrer les quelques représentants de la « Hisba ». Il ne faut pas oublier que la nomination des Mouhtassibs a été délibérément portée sur des personnes d'âge mûr, sages, pieux et vertueux, de bonne moralité, compétents dans le sens de leur mission ; ce qui fait que leurs décisions ne sont jamais contestées ou rarement ; de ce fait les tribunaux se trouvent alors déchargés d'un nombre considérable d'affaires solutionnées par la « Hisba ». C'est dans cette optique que le législateur marocain maintient cette institution en promulguant le Dahir n°1-82-70 portant loi n° 02-82 relative aux attributions des Mouhtassibs et des Oumana des corporations.

Les charges fiscales

Viennent en dernier lieu les effets néfastes de la charge fiscale : aux impôts réguliers s'ajoutent pour les artisans ce qu'on appelle les « Mekks » ou « Moukous » une espèce de dîme prélevée sur les transactions commerciales (taxe de marché) et les « hdyas » dons gracieux faits aux autorités, sans compter les sollicitations répétées pour les exécutions des « Touiza » ou corvées au profit des autorités et synonymes de solidarité et d'entraides entre les membres de la corporation, pour un travail collectif. (Massignon, 1924, p.102). ***« Certains considèrent que c'est l'impôt laïc qui est illégitime car non prescrit et non utilisé dans la voie de Dieu »***

³⁰ wakil : est un mandataire

Le rapport à l'argent

L'argent comme outil d'échanges économiques représente une valeur non seulement fonctionnelle mais aussi culturelle, qui s'est forgée au cours de l'histoire de la communauté considérée. La société marocaine possède un rapport spécifique à l'argent, codifié par des lois, avec en toile de fond le poids des traditions, de la religion et du passé. L'argent, outre son acception économique, comporte une dimension culturelle et religieuse. Il obéit à une distinction morale entre halal et haram. Pourtant ce qui est permis ou proscrit par la religion dépend beaucoup de l'interprétation des textes³¹ religieux. Faut-il s'en tenir à la lettre ? Faut-il faire fi du contexte ?

La création ou la distribution de la richesse

Certaines cultures valorisent plus la création de richesse par l'industrie, l'innovation, alors que d'autres valorisent plus l'échange et la distribution par les activités commerciales. Cette différence d'orientation est certes influencée par les déterminants parmi lesquels on trouve les facteurs culturels parmi ces facteurs culturels, Max Weber a isolé les facteurs religieux. De ce fait l'orientation économique ne dépend pas uniquement des conditions présentes des biens mais aussi des formes de socialisation culturelles passées.

La redistribution des richesses ne se réalise pas. Le « Maâlem Choukara », (l'homme à la bourse) ou bailleur de fonds loue les services et le savoir-faire du maître artisan à la recherche d'affaires. Il n'intervient pas dans la gestion de l'unité artisanale, seuls les résultats financiers l'intéressent. Le bailleur de fonds peut être détenteur d'un Bazar qui se trouve en relation avec plusieurs unités et / ou artisans à domicile, caractérisant ainsi l'imbrication des activités de production et de commercialisation, à la fois lieu de ventes des produits exposés et lieu de prise de commandes. La redistribution de richesses commence au niveau de l'unité artisanale, là où se fait le partage de la valeur ajoutée, entre salaire et profits. Depuis Marx au moins, on sait comment un système fondé sur l'appropriation des moyens de production par une minorité (bailleurs de fonds), ne peut que générer accumulation de richesses, d'une part, et d'autre part, marginalisation et exclusion de l'immense majorité (celles des artisans).

Nous aurions tendance à penser que dans bien des cas la relation du Maître artisan au bailleur de fonds soit bonne, il arrive que devant la perspective de décisions majeures, il soit difficile d'obtenir la validation ou l'invalidation de la conduite des affaires, en particulier si l'une des conséquences est une restructuration de l'unité artisanale. Il est fréquent que le bailleur de fonds reste dans une prudente réserve devant les orientations proposées.

Le rapport au travail

Des facteurs du troisième degré : la déconsidération du travail. Jean-Claude Barreau (1991) remarque que l'Islam en général, ne valorise pas le travail manuel. Ce fait résulte autant de circonstances historiques de sa fondation que de phénomènes sociaux. Actuellement cette répugnance au manuel, au travail pratique, au concret se manifeste toujours dans le choix des études des jeunes. Au Maroc « 60% du corps professoral enseigne des matières scientifiques aux 27% d'étudiants ayant choisi ces filières ».

La mémoire

³¹ « Ceux qui pratiquent l'usure ne peuvent prétendre à la rédemption, à l'exception de ceux qui sont possédés par le démon. Ils disent que le commerce équivaut à l'usure et que Dieu a autorisé le commerce et interdit l'usure » Le Saint Coran, sourate AL-Baqarah, Verset 275.

Quand la mémoire supprime la réflexion. Malheureusement dans la plupart des pays musulmans, la mémoire privilégiée dès l'école coranique, le reste tout au long de l'enseignement secondaire et même universitaire, au dépens de la réflexion, de la critique, de la remise en question. Ce qui souligne les difficultés à opérer des changements.

L'image de l'artisan propriétaire dans la représentation collective

L'image de l'artisan propriétaire est mal perçue, aussi convient-il de valider cette perception par une enquête plus approfondie, mais nous pensons qu'elle trouve racine dans un aspect culturel profond. L'acte d'entreprendre est un acte individuel, or l'individu au sens noble du terme, n'a pas sa place dans notre culture. Nous sommes restés extrêmement communautaires, voire communautaristes, personne n'existe seul, chacun est issu d'une famille, d'une cité, d'une région, d'une catégorie sociale. Etre situé par les autres comme « oujdi », « fassi », « marrakchi », « meknassi » n'est pas neutre dans la représentation sociale collective.

En plus, notre culture est extrêmement hiérarchisante : chacun doit rester à sa place, nul ne doit sortir du lot, s'élever au-dessus de sa condition. Si jamais quelqu'un accède à un poste très élevé et s'il est issu d'un milieu modeste, il est soupçonné d'avoir bénéficié de favoritisme ou d'avoir employé des moyens douteux.

La religion

Les concepts religieux fondamentaux forment la mentalité profonde de l'individu en conditionnant sa vie intellectuelle et sa façon de percevoir le monde, de nouer des relations avec l'autre et bien sûr avec l'au-delà. Chaque religion crée son paradigme qui structure l'individu et lui permet d'agir, de découvrir, d'entreprendre, d'engendrer le développement.

Robert Barro et Rachel McCleary (2003) de l'université de Harvard examinent dans une étude récente, la relation entre religion et performance économique, ils livrent des réflexions indiscutablement wébériennes. Selon eux, la religion affecte les résultats économiques surtout parce qu'elle encourage chez l'individu des convictions religieuses qui exercent une influence sur des traits de caractères comme l'épargne, l'éthique du travail, l'honnêteté et l'ouverture d'esprit vis à vis des étrangers.

Croire qu'il existe un paradis et un enfer peut, par exemple, avoir une influence sur ces caractéristiques en faisant naître un sentiment de récompenses et de punitions qui serait lié à une « bonne » et à une « mauvaise » conduite au cours de la vie... certains éléments indiquent que le bâton que représente la crainte de l'enfer agit comme un frein efficace.

Ce qui semble vraiment déterminant, ce sont les concepts religieux fondamentaux qui forment la mentalité profonde de l'individu en conditionnant sa vie intellectuelle et sa façon de percevoir le monde, de nouer des relations avec l'autre et, bien sûr avec l'au-delà. Chaque religion crée son paradigme qui structure l'individu et lui permet ou l'empêche d'agir, de découvrir, d'entreprendre, d'engendrer le développement. L'exemple de la « **Bid'âa** » (l'innovation) dans l'Islam qui condamne toute innovation idéelle. Ainsi, l'Imam As-Shaffi affirme : « *que toute chose innovée qui contredit le Livre, la Sounna, le Consensus des Savants, est une innovation qui se perd dans l'errance. Par contre toute chose qui est innovée en matière de bien et qui ne les contredit en rien, est une innovation louable* ». Il est impossible de prévoir les effets à long terme de la « **Bid'âa** » interférant sans cesse avec une multitude de facteurs sociologiques, sur le devenir économiques des sociétés. Sans compter les actes et les préceptes religieux agissant directement sur l'économie tels que l'interdiction du prêt à intérêt, l'aumône obligatoire (ôchour), les quêtes, « les touizas » ; ou ceux agissant indirectement sur l'économie via les facteurs aussi divers que le Ramadan

(carême), la place accordée à la femme dans la société, l'interdiction du jeu (entreprendre : risquer n'est-il pas une sorte de jeu de hasard ?). Un seul de ces facteurs pris isolément semble parfois suffisant pour perturber durablement une économie et la subtile combinaison de plusieurs d'entre eux peut sans doute entraîner de redoutables blocages de société.

La représentation (image) d'êtres humains, à commencer par les prophètes, pour prévenir le « *Chirk* » est interdite. En fait aucun verset coranique ne prohibe cette représentation. Les travaux de sociologues ou d'islamologues comme J. Berque et Mohamed Arkoun, A. Papadoulou ou H. Lammens sont unanimes là-dessus (Youssef Nacib, 1995)³². C'est le Hadith qui viendra limiter l'usage de l'image dans la civilisation musulmane. Ainsi la poterie n'eut-elle pas pour fonction première d'agrémenter les intérieurs par son décor comme on peut l'observer aujourd'hui, mais d'offrir des objets dont les usages originels furent pluriels et quotidiens.

La culture à travers la religion fonctionne comme un frein par le manque de libertés, frein par les pratiques religieuses, frein mental par la fermeture au travail et au progrès.

Bien que cette énumération ne soit pas exhaustive, cela suffit pour dire que le devenir des unités artisanales n'est pas indépendant de devenir de l'environnement dans lequel elles agissent.

2.1 Du blocage généralisé au dynamisme

La conclusion qui apparaît dans les lignes qui précèdent peut sembler brutale. Dans sa formulation sans nuances, elle nous fait comprendre, à travers les lignes, non à l'application systématique d'un développement, mais une recherche adaptée à la réalité des SPL. Comme préalable, on peut affirmer que si la racine du problème apparaît bien comme culturelle, la solution doit inévitablement passer par la prise en considération du culturel. Cela dit, chacun sait désormais qu'il est pratiquement impossible d'intervenir de façon volontariste pour changer ou faire évoluer une culture.

La seule chose que nous puissions faire, grâce à des travaux comme cette réflexion, c'est peu à peu mieux connaître la réalité, mieux comprendre ce qui change et mieux identifier, en les élargissant, l'impact des facteurs du blocage. Alors tout ce travail pour finalement aboutir à ce que personne ne conteste ? Non, car le matériau rassemblé permet d'aller plus loin, si l'on tente de rechercher à travers les questions et les réponses, les indices permettant d'expliquer la situation actuelle. Expliquer comment des réactions locales et contingentes viennent se jouer d'un mécanisme apparemment efficace collectivement parlant, freiner son évolution, détourner ses impacts et affaiblir son efficacité, si l'on veut pouvoir l'utiliser comme source d'orientation pour l'action.

CONCLUSION

La présente communication avait pour objectif de caractériser la place de la culture dans la construction du territoire et l'importance de sa relation avec le mode d'organisation.

³² Youssef Nacib "Aspects magico-symboliques dans l'imagerie artisanale du Djurdjura" in "L'image dans le Monde arabe" sous la direction de G. Beaugé et de J-F Clément (1995) CNRS EDITION

Notre méthode a consisté à exploiter la richesse sémantique de la notion de territoire. En posant la question de la relation entre culture et organisation territoriale il s'agissait d'identifier sur les territoires les acteurs concernés, de comprendre les logiques sous-tendues pour déterminer les conditions dans lesquelles la culture peut constituer un frein pour le territoire.

L'approche méthodologique concernant l'établissement des hypothèses et la pertinence du choix des paramètres et des indicateurs qui sont à l'origine des trente huit questions posées, n'ont pas été explicitées dans le texte de cette communication. Elles le seront dans d'autres circonstances. Il faut savoir toutefois, que nous avons évité ces innombrables monographies du type socio-économique et ces généralisations intuitives qui caractérisent en général toute étude touchant les mentalités.

Références bibliographiques

ADAM. A, 1968 : *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*. Editions du CNRS. Paris. 2 tomes (895p).

AYDALOT P., (1985), « *Economie régionale et urbaine* », Economica, Paris

BALENGHIEN A. 1999 « *Qu'est-ce que l'entreprise, qu'est-ce qu'entreprendre au Maroc ?* » in « *Pour une approche alternative de l'analyse du développement* » Driss Khrouz, 1999.

BECATTINI G.(1992), « Le district industriel : une notion socio-économique » in G.BENKO et A.LIPIETZ , « Les régions qui gagnent » PUF, Paris

BELLET M., KIRAT T. et LARGERON C. (1998), « *Approches multiformes de la proximité* » Hermès, Paris

CAMAGNI R., MAILLAT D., MATTEACCIOLI A.,(2004) « *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local* » fiche de lecture de l'ouvrage sur la revue Développement Durables et Territoires.

CARLUER F., (2004),«*Pouvoir économique et espace : analyse de la divergence régionale* » L'Harmattan

CHAFKI. M. (1997) : « *La Souika à Casablanca, analyse socio-spatiale* ». Thèse de Doctorat. Université Nice. CMMC (353 p.)

CLAVAL, P., 1995, « *Géographie culturelle : une nouvelle approche des sociétés et des milieux* », Paris, A. Colin (Rééd. 2003).

CLAVAL, P., 1996, « *La géographie comme genre de vie : un itinéraire intellectuel* », Paris, l'Harmattan.

COISSARD S. (2006b), « *Territoire, auto-organisation et gouvernance* », Workshop IREGE-EDYTEM, *Les dynamiques territoriales : quelles nouveautés ?*, Annecy, 30-31 mars.

COLLETIS G., GILLY J-P., LEROUX I., PECQUEUR B., PERRAT J., RYCHEN F. ZIMMERMANN J-B. 1999, « *Construction territoriale et dynamiques productives* », Sciences de la Société, n° 48, octobre, pp. 25-47.

- COLLETIS G. et PECQUEUR B.** 1995, « *Le rôle des politiques technologiques locales dans la création de ressources spécifiques et d'avantages dynamiques de localisation* », in Rallet A. et Torre A. (eds), *Economie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica.
- DI MEO, G.**, 2001, : « *Géographie sociale et territoires* », Paris, Nathan.
- DRISS KHROUZ**, (2000) In « *Pour une approche alternative de l'analyse du développement* » Coordinateur du Groupe de recherches sur l'industrie et la technologie (2000)
- FEJJAL A.** (1994) : « Fès : héritage et dynamiques urbaines actuelles » Thèse de doctorat d'Etat Géographie, Tours
- FEJJAL A.** (1995) : « *Migrations et changement social à Fès* ». (pp. 199-220) dans *Les nouvelles formes de mobilité spatiale dans le Monde arabe* . R.Escallier et P. Signoles (dir) Urbama. CNRS. Fascicule de Recherches n° 28 (475 p).
- FEJJAL A.** (1999) « La problématique de la transition dans le secteur de l'artisanat » in « *Pour une approche alternative de l'analyse du développement* » » sous la direction de Driss Khrouz, 1999.
- GALISSOT R.** (1964) : *Le patronat européen au Maroc 1931-42* . Edit. Techniques Nord Africaines. Rabat (283 p.) EDIF. Casablanca (Réédition 1990).
- GAUDIN T.** (1994) : « *L'aménagement du territoire vu de 2100* », Edition de l'Aube, Paris.
- GILLY J-P., LEROUX I. et WALLET F.** 2004, « *Gouvernance et proximité* », in Pecqueur B., Zimmermann J-B., « *Economie de proximités* », Paris, Hermes Science Publications : Lavoisier, pp. 185-206.
- GILLY J-P. et LUNG Y.** 2005, « *Proximités, secteurs et territoires* », *Cahiers du GRES*, n° 2005-09, mai.
- GILLY J-P. et PERRAT J.** 2003, « *La dynamique institutionnelle des territoires : entre gouvernance locale et régulation globale* », *Cahiers du GRES*, n° 2003-5, mai.
- LANDEL P.A.**, « *inventions de patrimoines et construction du territoire* », actes du colloque « Ressources territoriales », le Pradel, Mirabel, 11p
- LANDEL P.A. et PECQUEUR B.** 2005, : « *la culture comme ressource territoriale spécifique* » actes du colloque
- LELOUP F., MOYART L. et PECQUEUR B.** 2005, « *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?* », *Géographie, Economie, Sociétés*, vol. 7, n° 4, pp. 321-332.
- NADVI K.. SCHIMTZ H.**(1998). "Industrial Clusters in less Developed Countries: Review of Experiences and Research Agenda. In Ph. Cadene, M. Holmström (Eds). "Decentralized Production in India, Industrial Districts, Flexible Specialization and Employment". NewYork: Sage.

NACIB Y. (1995) “Aspects magico-symboliques dans l’imagerie artisanale du Djurdjura” in “ l’image dans le Monde arabe” sous la direction de G.Beaugé et de J-F Clément CNRS EDITION

PECQUEUR B. 2000, « *Le développement local* », Editions La découverte et Syros, 2^{ème} édition, 132 p.

PECQUEUR B. 2005a, « *Les territoires créateurs de nouvelles ressources productives : le cas de l’agglomération grenobloise* », *Géographie, Economie, Sociétés*, vol. 7, n°3, pp. 255-268.

PORTNOFF A.Y., 2003 : « *Sentiers d’innovation* », collection Perspectives, Éditions Futuribles, Paris, 64 pages.

ZIMMERMANN J.B. (Coord.), GILLY J.P., PECQUEUR B. et PERRAT J. 1995, « *L’ancrage territorial des activités industrielles et technologiques* », *Convention d’Etude 2394 du Commissariat Général du Plan.*

